

LE PARDON EN PSYCHANALYSE

En psychanalyse, la notion de pardon est complexe et ne correspond pas toujours à son sens courant, notamment religieux ou moral. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large sur la culpabilité, la réparation, la reconnaissance du traumatisme, et le travail de deuil.

Pardon et inconscient

Le pardon, dans la perspective psychanalytique, ne peut être simplement un acte volontaire ou rationnel. Puisque les affects (culpabilité, haine, honte...) sont enracinés dans l'inconscient, un véritable pardon suppose un travail psychique profond, souvent long, pour intégrer l'offense ou la blessure.

Exemple : une personne peut dire consciemment avoir pardonné, mais continuer à ressentir de la rancune ou du mal-être, signes que l'inconscient n'a pas encore « digéré » l'événement.

Freud : culpabilité, Loi et pardon

Freud n'emploie pas souvent le mot « pardon » mais parle longuement de culpabilité inconsciente (souvent liée au Surmoi) et de la nécessité de traverser cette culpabilité. Le pardon pourrait alors être vu comme un apaisement du conflit entre le Moi et le Surmoi.

Dans *Le Malaise dans la civilisation*, Freud montre que la culpabilité est souvent liée à des désirs inconscients refoulés, notamment agressifs ou incestueux.

Mourir au passé : le travail de deuil

Le pardon peut être envisagé comme une élaboration de la perte. Comme dans le travail de deuil, il s'agit de renoncer à ce qui ne peut plus être changé, d'accepter l'irréversibilité de la blessure, sans forcément excuser ni oublier.

Pardon et reconnaissance du trauma

Chez des psychanalystes comme Françoise Dolto, Jacques Lacan ou Alice Miller, le pardon n'est pas une injonction. Il ne peut être sincère que lorsque le trauma a été reconnu, nommé, mis en mots. Tant que le sujet ne peut pas dire sa vérité, le pardon reste une forme de déni.

Lacan : au-delà de la faute

Pour Lacan, le sujet est structuré par la faute, par ce qu'il appelle le « manque-à-être ». Le pardon, ici, ne vise pas tant à annuler la faute qu'à reconnaître le désir, ce qui permet un positionnement subjectif nouveau. Il s'agit moins de pardonner à l'autre que de retrouver un lien avec son propre désir.

Le pardon du côté de l'analyste

Dans la cure, l'analyste ne pardonne pas au patient, ni ne demande au patient de pardonner. Mais il accompagne la traversée des conflits psychiques, ce qui peut permettre au patient d'atteindre une forme de pacification intérieure, voire de pardon vis-à-vis de lui-même ou des autres.

En résumé pour la psychanalyse

- Le pardon n'est pas un devoir, ni un acte moral imposé.
- Il suppose un **travail de subjectivation** du traumatisme ou de l'offense.
- Il est lié au **désir**, à la **reconnaissance du réel**, et à **l'apaisement de la culpabilité**.
- Il ne peut être vrai que s'il émerge **à la fin d'un processus d'élaboration psychique**, jamais sous forme d'injonction ou de refoulement.